

## DOSSIER DE CONSULTATION / TERMES DE RÉFÉRENCE (Procédure de mise en concurrence/ Contrat d'achat unique)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

### Engagement de prestataire de service\_SiteWeb\_CEJJ

Dans le cadre du programme conjoint « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) », cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre, et ce jusqu'au date 31 décembre 2021, des activités afin de poursuivre un objectif spécifique de collecte, indexation, informatisation de la jurisprudence des hautes juridictions tunisiennes. Dans ce contexte, l'Organisation recherche un prestataire de service qui sera mis au service d'un projet pour le Centre d'études juridiques et judiciaires.

**Pour information, les négociations sont en cours sur l'extension du programme APJUST entre l'Union Européenne and le Conseil de l'Europe. Les contrats seront conclus et les services seront demandés sous réserve de l'octroi de l'extension du programme.**

#### A. RÈGLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Cette procédure d'appel d'offres entre dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. **En vertu de l'arrêté n° 1395 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats<sup>1</sup>, l'Organisation invitera à soumissionner trois fournisseurs potentiels au moins pour tout achat d'un montant compris entre 2 000 € (ou 5 000 € pour les services intellectuels) et 55 000 € HT.**

Cette procédure d'appel d'offres spécifique vise à conclure un **contrat d'achat unique** pour la fourniture des livrables décrits dans l'acte d'engagement (voir ci-joint). Les offres sont réputées valides pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les soumissionnaires seront sélectionnés après évaluation des critères précisés ci-après. Tous les soumissionnaires seront informés par écrit des résultats de la procédure.

Le soumissionnaire doit être soit une personne physique, soit une personne morale, soit un consortium de personnes physiques et/ou morales.

Les offres seront envoyées **uniquement par courrier électronique** (pièces jointes comprises) à l'adresse électronique [DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int](mailto:DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int) en indiquant la référence suivante en objet : « Appel d'offres\_Site Web\_CEJJ Conseil de l'Europe\_ Tunisie ». Les offres envoyées à une autre adresse électronique **seront rejetées**.

Les informations générales et les coordonnées de contact pour cette procédure figurent sur la présente page. En cas de question, nous vous invitons à utiliser les coordonnées du Conseil de l'Europe indiquées ci-dessous. **Toute question doit être adressée au moins 5 (cinq) jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres et exclusivement à l'adresse électronique ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : « Question\_Appeal d'offres\_Site Web\_CEJJ Conseil de l'Europe\_ Tunisie ».**

<b>Objet de la procédure d'achat</b> ▶	Procédure de mise en concurrence
<b>Projet</b> ▶	AP-JUST C4 – Appui aux acteurs non-étatiques tunisiens
<b>Type de contrat</b> ▶	Contrat d'achat unique
<b>Durée</b> ▶	Jusqu'au 30/06/2022
<b>Date limite pour la soumission des offres</b> ▶	<b>12/12/2021</b>
<b>Adresse e-mail pour l'envoi des offres</b> ▶	<a href="mailto:DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int">DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int</a>
<b>Adresse e-mail pour l'envoi de questions</b> ▶	<a href="mailto:DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int">DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int</a>

<sup>1</sup> Les activités du Conseil de l'Europe sont régies par son [Statut](#) et ses règlements intérieurs. Les achats sont régis par le Règlement financier de l'Organisation et par l'[arrêté n° 1395 du 20 juin 2019 sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats](#).

**Date prévisionnelle de mise en œuvre ▶** 01/01/2022

## B. LIVRABLES ATTENDUS

### *Contexte du projet*

Dans le cadre du programme conjoint « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) », cofinancé par l'Union et le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre, et ce jusqu'à la date 31 décembre 2021, des activités afin de poursuivre un objectif spécifique de collecte, indexation, informatisation de la jurisprudence des hautes juridictions tunisiennes.

**Pour information, les négociations sont en cours sur l'extension du programme APJUST entre l'Union Européenne and le Conseil de l'Europe. Les contrats seront conclus et les services seront demandés sous réserve de l'octroi de l'extension du programme.**

Une action est menée avec le Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ), fort de ses publications, le CEJJ est aujourd'hui le dépositaire du plus large corpus de décisions de justice tant pour la Cour de cassation que pour l'ensemble des juridictions tunisiennes, et ce, sur une longue période. Au-delà de ce panorama jurisprudentiel, les publications du CEJJ représentent pour les universitaires et les professionnels du droit, l'une des principales sources d'information juridique.

Au regard de ces considérations et des objectifs du programme, le projet portant mise en ligne des publications du CEJJ est en cours de conception. Le résultat attendu est l'accès aux articles des revues, aux décisions de justice enrichies et/ou commentées sur un site internet sous la responsabilité du Centre d'Etudes Juridiques et Judiciaires. Un ensemble de fonctionnalités permettra de consulter et rechercher les documents pertinents en facilitant l'accès aux citoyens tout en préservant les usages des professionnels du droit. Le présent contrat porte sur la réalisation de la refonte du site web du CEJJ intégrant la fonctionnalité de la vente en ligne des publications numériques.

### *Livrables attendus*

Le Conseil de l'Europe recherche un prestataire de services possédant une expertise spécifique en refonte/création/amélioration de sites web pour appuyer la mise en œuvre des activités du projet de collecte, indexation et informatisation de la jurisprudence avec le CEJJ sur une période déterminée avec le Conseil de l'Europe.

En collaboration avec le CEJJ et le Conseil de l'Europe qui coordonneront, conseilleront et contrôleront la mise en œuvre, il s'agira de la refonte du site web du CEJJ [www.cejj-justice.tn/v2](http://www.cejj-justice.tn/v2) afin d'avoir un site web fonctionnel et accès back office.

La mission du prestataire de service concernera toutes les tâches de la refonte du site web (y compris l'installation du moteur de recherche, et l'alimentation du site), et en particulier :

- Conception des maquettes
- Intégration du contenu de base (texte et balises)
- Correction du contenu texte et image
- Développement web (correction de pages existantes et création de nouvelles pages)
- Design web et graphisme
- Intégration d'un module vente en ligne (y compris l'alimentation de site web avec les documents/publications (PDF ou XML) à vendre/ à consulter - 850 ouvrages seront insérés dans le site web par le prestataire)
- Installation du moteur de recherche
- Développement et gestion de l'espace membre
- Optimisation du SEO
- Intégration d'un CMS et accès back office

## C. PRIX

Les soumissionnaires sont invités à indiquer leurs prix, en remplissant et en envoyant le tableau de prix joint à l'acte d'engagement (section A). Ces prix sont fermes et non révisables. Les soumissionnaires proposant des prix supérieurs au seuil d'élimination figurant dans le tableau des prix seront **totalemt et automatiquement exclus** de la procédure d'appel d'offres.

Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également **un devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête conformément aux exigences de la **section F du dossier de consultation** (voir ci-après).

#### D. ÉVALUATION

##### *Critères d'exclusion et absence de conflit d'intérêts*

(en signant l'acte d'engagement, vous déclarez sur l'honneur ne pas vous trouver dans l'une des situations visées ci-dessous)

Est exclu de la participation au marché tout candidat ou soumissionnaire :

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour une ou plusieurs des raisons suivantes : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, blanchiment de capitaux ;
- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature, ou qui fait l'objet d'une procédure de même nature ;
- qui a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ou une faute grave en matière professionnelle ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi ;
- qui est ou est susceptible de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts ;
- qui sont ou leur(s) propriétaire(s) ou cadre(s) supérieur(s), dans le cas de personnes morales, inclus dans les listes des personnes ou entités sujettes aux mesures restrictives appliquées par l'Union Européenne (disponible sur [www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu)).

##### *Critères d'éligibilité*

- Expérience dans la conception et la refonte de site web pour entreprises
- Références dans des projets de création et refonte de site web similaire
- Maîtrise de la langue arabe et française.
- Le soumissionnaire doit préciser les équipements matériel, logiciel et le nombre de personnes qu'il est prêt à mobiliser afin de réaliser les travaux dans des délais impartis dans ses locaux, la méthodologie de travail et l'échéancier de réalisation)

Seules les offres soumises en français seront réputées recevables.

##### *Critères d'adjudication*

- Critères de qualité (70%), dont :
  - Expertise dans un domaine donné (Pertinence des solutions techniques proposés, équipe assignée au projet, l'expérience et l'expertise technique du prestataire dans des mandats similaires, projets similaires, réalisation fonctionnelles, la méthodologie de travail et l'échéancier de réalisation)
- Critères financiers (30%).

Les soumissions multiples ne sont pas autorisées.

#### E. NEGOTIATION

Le Conseil se réserve le droit de mener des négociations avec les prestataires conformément à l'article 20 de l'arrêté 1395.

#### F. DOCUMENTS À FOURNIR

- Un exemplaire de l'**acte d'engagement**<sup>2</sup> rempli et signé (voir en pièce jointe) ;

---

<sup>2</sup>Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, à un stade ultérieur, les pièces justificatives suivantes :

- un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'établissement dont il résulte que les trois premiers critères d'exclusion répertoriés ci-dessus sont satisfaits ;
- un certificat délivré par l'autorité compétente du pays d'établissement indiquant que le quatrième critère est satisfait ;
- pour les personnes morales, un extrait du registre du commerce et des sociétés ou autre document officiel prouvant la propriété et le contrôle du participant ;

- Un CV/présentation du prestataire détaillé, au format Europass de préférence, démontrant sans équivoque possible que le soumissionnaire satisfait aux critères d'éligibilité
- Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également **un devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête
- Référence(s) dans le domaine de conception et refonte de site web
- La liste des propriétaires et cadres supérieurs, pour les personnes morales uniquement ;
- Le soumissionnaire doit préciser son expérience dans la conception et la refonte de site web, ses réalisations et références en lien avec la prestation attendue, les moyens humains mandatés sur les missions d'appui-conseil et de réalisation-conception : CV et références, un devis détaillé pour la conception/réalisation de ce projet

**Tous les documents seront soumis en français, à défaut de quoi l'offre sera exclue.  
Si l'un des documents exigés est manquant, le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser l'offre.**

**Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser toute offre si, une fois imprimés, les documents scannés s'avèrent être d'une qualité si mauvaise qu'ils ne peuvent pas être lus.**

\* \* \*

---

- pour les personnes physiques (y compris des propriétaires et les cadres supérieurs de personnes morales) une copie scannée d'une pièce d'identité valable avec photographie (ex. passeport).